



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Marseille Turin

Question écrite n° 29649

Texte de la question

Le conseil économique et social de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a, lors de la séance plénière du 13 octobre 2003, voté à l'unanimité un avis soulignant la nécessité vitale d'une liaison ferrée Marseille-Turin par le val de Durance et le Montgenèvre. La saturation progressive des principaux axes routiers et ferroviaires entre l'Espagne, la France et l'Italie nécessite en effet d'envisager rapidement une nouvelle infrastructure de franchissement des Alpes du Sud, qui permettrait d'activer les courants d'échange et la circulation des hommes sur l'axe Barcelone-Marseille-Turin-Milan. Aussi, M. Guy Teissier demande à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer de bien vouloir lui préciser quel soutien l'État peut apporter à un tel projet, étant donné son impact fort pour l'ensemble de l'économie PACA et des régions avoisinantes, pour un coût financier réaliste estimé à moins d'un milliard d'euros.

Texte de la réponse

Le projet de tunnel sous le Montgenèvre a déjà fait l'objet d'études, pour le moment à caractère exploratoire, menées par le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et le groupement de communes Setumont. Ces études ont été examinées dans un cadre franco-italien par la commission intergouvernementale des Alpes du Sud. Il ressort qu'un dossier de cette importance nécessite une remise en perspective des études, notamment sur le plan du trafic voyageurs et marchandises, en tenant compte des projets d'autoroute de la mer et de la nouvelle liaison entre Lyon et Turin. Ce dernier projet, qui lui est voisin, ne participe pas au désenclavement des Hautes-Alpes, mais constitue un élément déterminant dans les hypothèses d'évolution des flux de transport entre les deux pays. De nouvelles études relatives au projet de tunnel, ou la réactualisation des études existantes, devraient en conséquence être discutées dans un cadre franco-italien, en liaison avec les principales collectivités intéressées.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29649

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2003, page 9312

Réponse publiée le : 6 juillet 2004, page 5140